

Gravure / atelier

Option : Gravure

Cycle : Bachelier

Bloc : 1

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 450 h (15 h / semaine)

Crédit : 26

Pondération : 15

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège -
Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-
ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignante : Maria Pace, m.pace@intra-esavl.be
Sofie Vangor, s.vangor@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir des bases techniques, des connaissances et des pratiques, des compétences approfondies en gravure à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques.
- Expérimenter et mettre en œuvre une pratique artistique singulière située dans un contexte étendu théorique, historique, socio-politique, etc.

- Ouvrir l'étudiant aux multiples pratiques artistiques historiques et contemporaines, afin d'entamer une démarche et une réflexion personnelle et critique.
- Mettre en place une méthode de recherche et d'expérimentation.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- maîtrise et connaissance des techniques, outils, supports, préparations, encres, etc. ;
- capable de choisir la technique adéquate à sa recherche ;
- développement d'une pratique expérimentale : essai-erreur-progrès ;
- gestion de l'espace et du temps de travail ;
- analyse critique, confrontation aux pratiques historiques et contemporaines ;
- entamer une construction de son rapport au monde et à soi (vision personnelle, critique).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Initiation aux différentes techniques et pratiques à travers des exercices, des travaux permettant d'appréhender les aspects tant techniques qu'artistiques de la pratique de la gravure et de l'image imprimée.
- Réflexion quant au choix du sujet, du travail sur la matrice, du report de celle-ci sur un support, de sa reproductibilité ou pas et au sens de son travail.
- Parallèlement au travail demandé par l'enseignant, l'étudiant est encouragé à amorcer toutes les voies de recherche liées à diverses sources possibles par un carnet personnel, un projet personnel ; recherches introspectives ou prospectives.
- Périodiquement, une mise en commun des acquis et des expériences sera verbalisée de façon collective et individuelle.
- Documentations et discussions sur l'art ancien et actuel (livres, bibliothèques).
- Pédagogie différenciée, par projet et individualisée.
- Visites d'ateliers, de galeries, de musées, de bibliothèques, de collections, de lieux culturels, etc.

Le travail de l'année est ponctué, en cours de quadrimestre par des bilans, des évaluations globales, synthèses permettant d'adapter, d'orienter ou prolonger les recherches et acquis en construction.

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative et formatrice.
- Évaluation de fin d'année : jury interne.

Critères d'évaluation

- esprit de recherche ;
- qualité, pertinence et nombre des travaux réalisés ;
- choix, présentation, qualité et application sensible des techniques (sujet, formes, moyens, résultats) ;
- esprit critique (autocritique et prise en considération des critiques extérieures) ;
- cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble de l'œuvre ;
- implication personnelle, engagement, régularité (présences aux cours) et respect des autres étudiants ;
- dialogue avec les enseignants ;
- respect des locaux, des outils et du matériel mis à disposition (presses, encres, langes, etc.).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.